

—La confiance ne peut se commander et ne s'explique pas. La mienne est instinctive, et je suis sûre qu'elle est bien placée. Je vous confierais ma fortune. Je ferais plus encore, je vous confierais mon enfant.

Périne, pour toute réponse, se laissa tomber à genoux devant la comtesse, et saisit ses deux mains, qu'elle couvrit de baisers et de larmes.

—Ainsi, c'est convenu ? demanda Mme de Kéroual, vous acceptez ?

—Autant voudrait demander au condamné s'il accepte sa grâce ! mais, madame la comtesse, ne craignez-vous pas...

—Quoi donc ?

—Que vos domestiques, qui connaissent ma situation misérable, et n'ignorent pas l'état méprisé que j'exerçais il y a quelques jours encore, ne se blessent et ne s'irritent de l'autorité que vous voulez me donner sur eux, et ne refusent de s'y soumettre ?

—S'il est des choses pour lesquelles je suis faible, répliqua la comtesse, je sais être ferme, inflexible même, quand il le faut, et j'exige, chez tous ceux qui me sont soumis, le respect absolu de ma volonté ! Mes domestiques reconnaîtront l'autorité dont je vous investis, et vous obéiront comme à moi-même, ou bien ils cesseront de m'appartenir. Ceci, d'ailleurs, n'est pas à craindre, soyez-en persuadée. Ces braves gens me sont dévoués absolument, et, par le fait seul qu'ils vous verront jouir de ma confiance entière, ils jugeront que vous en êtes digne ! Voici donc une première objection victorieusement levée. Vous en reste-t-il d'autres à me soumettre ?

—Une seule, madame la comtesse, mais bien importante.

—Laquelle ?

—Celle-ci : Mon mari ? je ne puis songer à me séparer de lui ? Sans moi, que deviendrait-il ?

—A Dieu ne plaise, répliqua la comtesse en souriant, à Dieu ne plaise que la pensée me soit venue d'éloigner l'un de l'autre ceux qui sont unis par des liens qu'on ne doit point rompre ! Votre mari ne vous quittera pas, il restera ici au château.

—A quel titre ? J'ai grand peur que le pauvre cher homme ne soit tout à fait incapable de rendre le moindre service à madame la comtesse.

—Il m'en rendra, cependant, et de très-réels, s'il veut accepter des fonctions qui lui laisseront une liberté à peu près complète : celle de garde-chasse. Il sera simplement astreint à surveiller mes bois, qui ne sont pas bien grands, et à faire, le matin et le soir, une ronde dans le parc. Le costume n'est pas une livrée, et ne pourra, par conséquent, froisser son amour-propre. L'homme le plus fier et le plus susceptible porterait, sans répugnance aucun, la veste de chasse et les guêtres longues. Eh bien ! Périne, que répondez-vous à cela ?

—Je réponds, madame la comtesse, que vous êtes notre Providence, et que mon mari, quand je vais lui porter ces nouvelles si bonnes, et surtout si inespérées, se trouvera le plus heureux des hommes.

—Il acceptera donc ?

—S'il acceptera ? Demandez-moi plutôt, madame la comtesse, s'il ne deviendra pas fou de joie ? Lorsque nous cheminions dans notre carriole, le long des routes, il ne pouvait voir passer un chasseur, son fusil sur l'épaule et son chien devant

lui, sans pousser de gros soupirs. La chasse, c'est sa passion ! il est très-adroit d'ailleurs, et il entretiendra la maison de gibier.

—Tout est donc pour le mieux ! s'écria Mme de Kéroual. Voilà une affaire arrangée, et il ne nous reste plus à nous occuper que de Georgette. La chère petite restera la compagne et l'amie de ma fille. Je prendrai dans trois ou quatre ans une gouvernante qui les élèvera sous mes yeux, toutes les deux, de la même manière, et quand Marthe se mariera, je donnerai une dot à Georgette et je lui chercherai un bon mari.

Périne aurait voulu répondre, mais elle ne trouva pas de paroles, et d'ailleurs, l'émotion la suffoquait. De grosses larmes de joie coulaient sur ses joues. Tout à coup elle se leva. Elle se dirigea d'un pas rapide vers les deux enfants, qui continuaient à jouer, sans se douter de l'importance des paroles échangées si près d'eux et des résolutions prises pour leur avenir.

Elle saisit Georgette, la souleva, la pressa sur son cœur en l'embrassant avec frénésie, et, l'apportant aux genoux de Mme de Kéroual, qui n'était guère moins émue qu'elle-même, elle balbutia :

—Le jour où vous aurez besoin que je meure pour vous, madame la comtesse, pour vous ou pour votre fille, ce jour-là, sur la vie de mon enfant que voici, je vous jure que je serai prête !

—J'accepte votre promesse ! répondit Mme de Kéroual dont le doux et beau visage était inondé de larmes comme celui de Périne. Ce serment que vous venez de faire, vous le tiendrez, j'en suis sûre et j'y compte, à l'heure où Marthe aurait besoin de vous !

XI.—Préparatifs.

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis l'entretien que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Les intentions de la comtesse avaient reçu un commencement d'exécution.

Périne, présentée aux domestiques comme investie de la confiance entière et des pleins pouvoirs de Mme de Kéroual, remplissait au château de Rochetaille les fonctions de femme de charge.

Les valets, hâtons-nous de le dire, s'étaient révoltés d'abord, *in petto*, contre l'autorité donnée sur eux à une personne qu'ils ne considéraient pas même comme leur égale, et ils avaient résolu d'opposer à cette autorité une muette et sournoise résistance ; mais Périne, tout en entreprenant la réforme des abus signalés par la comtesse, fit preuve d'un tact si grand, déploya tant de douceur et de bienveillance, se montra si humble, évita si bien de faire ostensiblement acte de domination, que la valetaille lui pardonna bien vite une supériorité qu'elle semblait oublier elle-même, et accepta comme un pouvoir légitime celui dont elle ne targuait si peu.

Une seule personne, poussée par une jalousie absurde, s'obstina dans une résistance irraisonnée. Ce fut la femme de chambre de Mme de Kéroual.

La pauvre créature, douée d'une intelligence un peu plus que médiocre, se persuada que Périne avait capté à son détriment la confiance de la comtesse, et qu'à elle, Justine Landry,